

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de TOURTOUR, dûment convoqué, en date du vingt-deux mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en Mairie - salle du conseil municipal - en présence de Monsieur le Maire, Fabien BRIEUGNE, qui préside la séance du conseil municipal.

Secrétaire de séance : Brigitte BREMOND PEREZ

Étaient présents : Brigitte BREMOND PEREZ, Patrick GIRAUD, Christian GAGLIANO, Sébastien ZIEGLER-WERMESCHER, Bernard ROUX, Cassandra CAMPLONG et Philippe DEBAVEYE

Procurations : Sophie LIAGRE à Bernard ROUX
Sandra PEREZ à Brigitte BREMOND

Étaient absents : Perrine GOMME – Sophie LIAGRE – Sandra PEREZ

Le Quorum étant atteint au nombre de 7 Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour approuver l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous :

1. Budget Commune : Compte de Gestion 2022
2. Budget Commune : Compte administratif 2022
3. Budget Commune : Affectation des résultats 2022
4. Vote des taux des impôts locaux 2023
5. Budget Commune : Budget primitif 2023
6. Budget Eau et Assainissement : Compte de Gestion 2022
7. Budget Eau et Assainissement : Compte administratif 2022
8. Budget Eau et Assainissement : Affectation des résultats 2022
9. Budget Eau et Assainissement : Budget primitif 2023
10. Subventions aux associations
11. Modification du tarif et convention de location rez de chaussée maison Bonnifay
12. Modification des tarifs de l'eau et de l'assainissement
13. Affaires diverses

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Approbation du compte rendu de la séance du 9 février 2023

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte rendu de la séance du 9 février 2023. La séance du 9 février 2023 est approuvée à l'unanimité.

1 - Budget commune : compte de Gestion 2022 -

Monsieur le Maire, communique au conseil municipal la balance générale du compte de gestion de la commune établi par le Receveur municipal.

Investissement - Excédent	131 165.05 €
Fonctionnement - Excédent	363 979.89 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

2 - Budget Commune : compte administratif 2022 -

Monsieur le Maire, communique au conseil municipal que la balance générale du compte administratif de la commune 2022 est en parfaite corrélation avec le compte de gestion 2022 établi par le Receveur municipal.

Monsieur le Maire quitte la salle

Christian GAGLIANO, 1^{er} adjoint, prend la suite et communique au conseil municipal les résultats des deux budgets :

Investissement - Excédent	131 165.05 €
Fonctionnement - Excédent	363 979.89 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

3 - Budget Commune : affectation des résultats 2022 -

Monsieur le Maire, propose d'affecter les résultats du compte administratif 2022 sur le budget communal primitif 2023, ainsi qu'il suit :

Excédent de fonctionnement (363 979.89 €)

Recettes de fonctionnement - compte 002 : 363 979.89 €

Excédent d'investissement (131 165.05 €)

Recettes d'investissement - compte 001 : 131 165.05 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

4 - Vote des taux des impôts directs locaux 2023

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux et de les maintenir pour l'année 2023 comme suit :

TH (Taxe d'habitation) : 18.99%

TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés bâties) : 29.52 %

TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non bâties) : 120.99 %

La délibération est adoptée à l'unanimité

5 - Budget primitif 2023 - budget commune -

Monsieur le Maire, présente le projet du budget primitif 2023 de la commune. Il propose au conseil municipal que le vote s'effectue par chapitre, comme à l'accoutumée.

Le vote par chapitre est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne la parole à Christian GAGLIANO 1^{er} adjoint, délégué aux finances, pour la présentation du budget de la commune, section de fonctionnement

Section de fonctionnement

Budget communal : Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Réalisé en 2022	Proposition BP 2023
002 - Excédent de fonctionnement		363 979.89 €
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	44 798.36 €	20 000.00 €
70 - PRODUITS SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	54 736.47 €	66 000.00 €
73 - IMPOTS ET TAXES	1 031 674.50 €	1 115 369.00 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	264 499.64 €	142 627.00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	23 250.24 €	23 300.00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 610.36 €	3000.00 €
TOTAUX	1 443 569.57 €	1 734 275.89 €

Budget communal : Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Réalisé en 2022	Proposition BP 2023
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	293 270.00 €	434 100.00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	577 508.24 €	584 000.00 €
014 - ATTENUATION DE CHARGES	214 197.00 €	223 224.00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	69 251.22 €	127 987.97 €
66 - CHARGES FINANCIERES	5464.02 €	6 100.00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	112.50 €	1 000.00 €
68 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		5000.00 €
OPERATIONS D'ORDRE		
042 - Dotations aux amortissements	19786.70 €	25 000.00 €
023 – Virement à la section d'investissement	0.00 €	327 863.92 €
TOTAUX	1 179 589.68 €	1 734 275.89 €

Monsieur le Maire, fait constater au conseil municipal que les deux sections de fonctionnement du budget communal sont équilibrées tant en recettes qu'en dépenses

Le vote de la section de fonctionnement du budget de la commune est adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire donne la parole à Christian GAGLIANO 1^{er} adjoint, délégué aux finances, pour la présentation du budget de la commune, section d'investissement

Section d'investissement

Budget communal : Recettes d'Investissement :

Chapitre	Réalisé en 2022	Proposition BP 2023
001 - Report du résultat d'investissement (affectation du résultat)		131 165.05 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé (affectation du résultat)	194 152.73 €	0.00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	57 559.56 €	46 107.03 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	36 433.33 €	40 738.47 €
16 - Emprunts	0.00 €	210.00 €
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €
OPERATION D'ORDRE		
040 - Amortissement subvention d'équipement	19 786.70 €	25 000.00 €
041 – opérations d'ordre patrimoniale	0.00 €	0.00 €
021 – virement de la section de fonctionnement	0.00 €	327 863.92 €
TOTAUX	308 107.32 €	571 084.47 €

Budget communal : Dépenses d'Investissement :

Chapitre	Réalisé en 2022	Proposition BP 2023
001 – Report résultat section investissement (déficit)		
10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	7 352.60 €	8 000.00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	40 175.61 €	40 771.67 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 963.62 €	37 000.00 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0.00 €	4 000.00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	161 348.47 €	281 312.80 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	5 745.60 €	200 000.00 €
OPERATIONS D'ORDRE		
040 -Travaux en régie	0.00 €	0.00 €
041 - Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
TOTAUX	228 585.90 €	571 084.47 €

Monsieur le Maire fait constater au conseil municipal que les deux sections d'investissement du budget communal sont équilibrées tant en recettes qu'en dépenses

Le vote de la section d'investissement du budget de la commune est adopté à l'unanimité

6 - Budget Eau et Assainissement : compte de gestion 2022 -

Monsieur le Maire, communique au conseil municipal la balance générale du compte de gestion du budget Eau et Assainissement établi par le Receveur municipal.

Investissement – Excédent 6 606.07 €
Fonctionnement – Excédent 35 595.56 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

7 - Budget Eau et Assainissement : compte administratif 2022 -

Monsieur le Maire, communique au conseil municipal que la balance générale du compte administratif du budget eau et assainissement 2022 est en parfaite corrélation avec le compte de gestion 2022 établi par le Receveur municipal.

Monsieur le Maire quitte la salle

Christian GAGLIANO, 1^{er} adjoint, prend la suite et communique au conseil municipal les résultats des deux budgets :

Investissement – Excédent	398 701.20 €
Fonctionnement – Excédent	35 595.56 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

8 - Budget Eau et Assainissement : affectation des résultats 2022 -

Monsieur le Maire, propose d'affecter les résultats du compte administratif 2022 sur le budget primitif 2023 de l'eau et de l'assainissement, ainsi qu'il suit :

Excédent de fonctionnement (35 595.56 €)

Recettes de fonctionnement - compte 002 : 35 595.56 €

Excédent d'investissement (398 701.20€)

Recettes d'investissement - compte 001 : 398 701.20 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

9 - Budget primitif 2023 - budget eau et assainissement

Monsieur le Maire donne la parole à Christian GAGLIANO 1^{er} adjoint, délégué aux finances, pour la présentation du budget eau et assainissement, section d'exploitation

Section d'exploitation

Budget eau et assainissement : Recettes d'exploitation

Chapitre ou Compte	Réalisé 2022	Proposition BP 2023
002 - Excédent de fonctionnement reporté	0.00 €	35 595.56 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	40 000.00 €	40 000.00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestation de services	178 006.76 €	190 200.00 €
77 - Produits exceptionnels	4 308.54 €	1 000.00 €
Fonctionnement - Recette	222 315.30 €	266 795.56 €

Budget eau et assainissement : Dépenses d'exploitation

Chapitre ou Compte	Réalisé 2022	Proposition BP 2023
011 - Charges à caractère général	122 536.56 €	141 000.00 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	30 000.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0.00 €	4 000.00 €
66 - Charges financières	4030.68 €	2 781.70 €
67 - Charges exceptionnelles	500.50 €	4 000.00 €
68 – Dotations aux amortissements, aux dépréciations des actifs circulants		5000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	59 652.00 €	65 652.00 €
023 – Virement à la section d'investissement		14 361.86 €
Fonctionnement dépenses	186 719.74 €	266 795.56 €

Monsieur le Maire, fait constater au conseil municipal que les deux sections d'exploitation du budget eau et assainissement sont équilibrées tant en recettes qu'en dépenses

Le vote de la section d'exploitation du budget eau et assainissement est adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire donne la parole à Christian GAGLIANO 1^{er} adjoint, délégué aux finances, pour la présentation du budget eau et assainissement, section d'investissement

Section d'investissement

Budget eau et assainissement : Recettes d'Investissement

Chapitre ou Compte	Réalisé 2022	Proposition BP 2023
001 - Excédent d'Investissement	0.00 €	398 701.20 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	58 887.43 €	0.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 652.00 €	65 652.00 €
13 - Subventions d'investissement	18 420.00 €	20 000.00 €
021 - virement de la section de fonctionnement		14 361.86 €
Investissement - Recette	136 959.43 €	498 715.06 €

Budget eau et assainissement : Dépenses d'Investissement

Chapitre ou Compte	Réalisé 2022	Proposition BP 2023
040 - Operations d'ordre de transfert entre sections	40 000.00 €	40 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	20 693.36 €	21 874.77 €
21 - Immobilisations corporelles	69 660.00 €	236 840.29 €
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	200 000.00 €
Investissement - Dépense	130 353.36 €	498 715.06 €

Monsieur le Maire fait constater au conseil municipal que les deux sections d'investissement du budget de l'eau et de l'assainissement sont équilibrées tant en recettes qu'en dépenses

Le vote de la section d'investissement du budget eau et assainissement est adopté à l'unanimité

10 - Subventions aux associations -

Monsieur le Maire, donne connaissance au conseil municipal des propositions de subventions pour l'année 2023 aux associations et il précise que les associations ne se trouvant pas dans le tableau n'ont pas fait de demande :

Dénomination des associations	Demande	Proposition	Observations
Groupe de secours catastrophe français	A la discrétion du cm ou 0.50€ par habitant	100.00 €	
Solidarité paysans Provence Alpes	A la discrétion du cm	100.00 €	
Association Française des Sclérosés en plaques	100.00 €	100.00 €	
Radio Verdon	200.00 €	100.00 €	
Fête de l'œuf	14 000.00 €	7 000.00 €	
Collector Garage	1 000.00 €	1 000.00 €	
Union départemental des sapeurs-pompiers du Var	A la discrétion du cm	100.00 €	
Association 1851	A la discrétion du cm	0.00 €	
Association des Anciens Maires et Adjoints du Var	150.00 €	0.00 €	
Coopérative scolaire	1 000.00 €	1 000.00 €	
Les chats libres Tourtourains	1 000.00 €	1 000.00 €	
Les Diablotins subvention périscolaire	10 000.00 €	10 000.00 €	
Lei Belugo	13 000.00 €	6 000.00 €	
La Régal'Events	2 000.00 €	2 000.00 €	
TOTAUX	42 450.00 €	28 500.00 €	

La délibération est adoptée à l'unanimité

11 – Modification du tarif et convention de location rez de chaussée maison Bonnifay

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier le tarif et la convention de location du rez de chaussée de la maison Bonnifay.

Il propose de modifier la convention qui précisera les modalités ainsi que le tarif de location de 300 € mensuel pendant 6 mois à compter du 1^{er} avril 2023.

La délibération est adoptée à l'unanimité

12 – Modification des tarifs de l'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal que le tarif de l'eau doit être revaloriser. Il précise que le tarif est très inférieur aux communes de la CCLGV. Cela permettra de faire face aux travaux nécessaires à la rénovation et l'entretien du réseau et également d'obtenir des subventions de l'Agence de l'eau.

Il propose de revaloriser les tarifs selon le tableau ci-dessous :

Désignation	Ancien Tarif	Nouveau Tarif
Tarif facturation du m3 consommation eau particulier	0.51 €	1.15 €
Tarif facturation du m3 consommation eau hôteliers	0.65 €	1.45 €
Tarif facturation du m3 consommation eau agriculteur	0.46 €	1.15 €
Tarif facturation du m3 eau usée particulier	0.68 €	1.15 €
Tarif facturation du m3 eau usée hôteliers	0.68	1.45 €
Tarif facturation du m3 eau usée agriculteur	0.68	1.15 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Informations

Néant

Clôture de la séance à 19h50